

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 septembre 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets les comptes-rendus annuels aux collectivités (CRAC), pour l'année 1998, des opérations d'urbanisme concédées à la SERL et à l'OPAC du Rhône, conformément aux dispositions de l'article L 1523-3 du code général des collectivités territoriales.

Selon cet article, les SEML doivent fournir, chaque année, un compte-rendu financier comportant le bilan actualisé des activités ainsi que le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier des dépenses et des recettes.

Ce dispositif a été étendu par la communauté urbaine de Lyon à l'OPAC du Rhône afin d'assurer, à notre assemblée, un niveau d'information homogène sur l'ensemble des opérations concédées.

Ainsi, les CRAC présentés par nos aménageurs font ressortir l'écart entre les dépenses et les recettes des bilans d'opérations à programme de construction et d'équipements publics constants.

Toute modification importante du programme de construction et/ou d'équipements publics fait l'objet d'un bilan révisé, présenté individuellement à notre assemblée.

Pour l'année écoulée, l'écart constaté reflète la situation des bilans d'opérations, compte tenu des réalisations de dépenses et de recettes arrêtées au 31 décembre, cumulées avec les résultats des années antérieures. Il prend également en compte les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'opération jusqu'à son terme ainsi que les modifications de bilans délibérées par le conseil de Communauté au cours de l'année.

Les dépenses comprennent les études, la maîtrise foncière, les travaux d'équipements et d'aménagement paysager, les frais financiers et de commercialisation, la rémunération de l'aménageur.

Les recettes sont constituées du produit des cessions de charges foncières et des participations à l'équilibre du bilan, délibérées par notre assemblée, soit lors de l'approbation initiale de l'opération, soit lors de sa révision.

Les CRAC présentent également les prévisions de l'année future et l'écart prévisionnel qui en résulte.

Ces dernières comprenant les objectifs de réalisation de dépenses et de recettes jusqu'à l'achèvement prévisionnel de l'opération ; les objectifs sont réajustés chaque année en fonction de l'évolution des marchés immobiliers. Elles intègrent également les modifications de bilan pour les opérations en cours de réorientation, bilans révisés, qui ont été ou seront soumis à notre assemblée.

Les résultats, qui vous sont présentés, correspondent aux 42 opérations concédées, engagées au 31 décembre 1998.

Au cours de l'année 1998, la ZAC "des Verchères" à Marcy L'Etoile a fait l'objet d'un achèvement définitif, y compris comptable, et n'est plus prise en compte.

En revanche, au cours du même exercice, cinq nouvelles opérations d'urbanisme ont été créées. Il s'agit des opérations suivantes :

- Lyon 9° - ZAC "du Quartier de l'Industrie",
- Mions - ZAC "Pesselière",
- Pierre Bénite - ZAC "du Centre-ville",

- Saint Priest - ZAC "les Hauts de Feuilly",
- Saint Priest - ZAC "Mozart".

De plus, afin de compléter votre information, vous trouverez, dans le tableau qui suit, le rappel des prévisions de l'année 1998, tel qu'il a été présenté au conseil de Communauté dans sa séance du 16 juin 1998, lors de l'approbation des CRAC de 1997.

En conséquence, la situation financière consolidée s'établit comme suit :

- incidence budgétaire ressortant de l'analyse des CRAC

Libellé	Ecart prévisionnel présenté au CRAC de 1997*		Ecart prévisionnel présenté au CRAC de 1998		Actualisation de la prévision au 30 avril 1999 **	
	Solde négatif hors taxes	Solde positif	Solde négatif hors taxes	Solde positif	Solde négatif hors taxes	Solde positif
Nombre d'opérations approuvées au 31 décembre 1998 : 37 + 5 en phase de création						
SERL	92 019 000 F	25 491 000 F	38 688 000 F	31 630 188 F	38 290 000 F	29 368 000 F
OPAC du Rhône	78 881 396 F	581 300 F	22 093 830 F	769 800 F	20 432 020 F	0 F
total HT	170 900 396 F	26 072 300 F	60 781 830 F	32 399 988 F	58 722 020 F	29 368 000 F
total TTC	206 105 878 F		73 302 887 F		70 818 756 F	
charge nette	180 033 578 F		40 902 899 F		41 450 756 F	

* Ecart = différence entre recettes et dépenses des bilans consolidés de l'ensemble des opérations

** Compte tenu des versements et des encaissements à effectuer en 1999

La différence entre l'écart prévisionnel présenté au CRAC 1997 (180 033 578 F) et celui présenté au CRAC 1998 (40 902 899 F), soit 139 130 679 F, résulte :

- des versements opérés en 1998 pour 105 828 769 F,
- de la transformation de résultats négatifs en participation d'équilibre pour les opérations en cours de réorientation en 1997, dont le bilan révisé a été présenté à notre assemblée courant 1998 : ZAC "du Fort" à Bron, ZAC "des Noyeraies" à Dardilly et ZAC "du Centre" à Ecully pour un montant de 32 483 761 F,
- de l'intégration des rémunérations complémentaires des aménageurs (648 828 F) instruites au cours de l'exercice, liées principalement à l'instruction des modifications d'opérations.

Le solde, soit 169 321 F correspond à une légère amélioration des bilans consolidés.

Ainsi, globalement les réalisations ont été conformes aux prévisions.

Les résultats financiers sont confirmés par l'analyse de l'avancement physique des programmes de commercialisation.

Ainsi, avec des cessions correspondant à l'équivalent de 295 logements (82 % du programme prévu en 1997) et à 91 851 mètres carrés surface hors oeuvre nette (SHON) d'activités (85 % des prévisions de 1997), les résultats de 1998 sont satisfaisants comparativement à l'année précédente (respectivement 85 % et 50 %) notamment en matière d'activités.

A noter que ce bon chiffre relatif à la commercialisation de terrains d'activités intègre la cession programmée à Sogaris qui représente à elle seule 44 600 mètres carrés de SHON.

Les prévisions pour 1999 redeviennent plus classiques avec l'équivalent de 275 logements et 43 811 mètres carrés de SHON d'activités.

De plus, il convient de préciser que la charge financière totale des opérations d'aménagement, aujourd'hui approuvées, représente un montant de 224,119 MF TTC (41,450 MF au titre de l'écart CRAC actualisé et 182,669 MF au titre des participations délibérées) dont :

- 171,000 MF prévus d'être versés en 2000 et 2001,
- 53,119 MF à partir de l'année 2002.

Tout report de versement aura pour effet d'augmenter cette charge financière.

Enfin, il est proposé de ramener, à partir de 1999, le taux prévisionnel de couverture des emprunts à moyen et long terme de 7 à 5,5 %. Ceci en raison de la baisse des taux et pour rester compatible avec les taux prévisionnels servant de base aux prévisions budgétaires de la Communauté urbaine ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'article L 1523-3 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ses délibérations des 16 mars, 19 avril, 25 mai, 16 juin, 7 juillet, 21 juillet, 28 septembre, 19 octobre, 16 novembre 1998 et 25 janvier, 19 avril, 8 juillet 1999 ;

Vu l'incorporation du PAZ au POS le 20 avril 1998 ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat et développement social ;

DELIBERE

1° - Prend acte du résultat de l'année 1998 pour chacune des opérations concédées à la SERL et à l'OPAC du Rhône.

2° - Autorise monsieur le président à :

a) - signer les avenants afférents aux différentes conventions évoquées ci-dessous,

b) - verser les dépenses pour les montants et selon les inscriptions budgétaires définies également ci-dessous.

A - OPERATIONS CONFIEES A LA SERL -

Bron - ZAC "Champ du Pont" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	58 165 283,95 F	58 159 401,99 F	0,00 F	58 159 401,99 F
recettes	106 559 070,94 F	106 559 617,58 F	0,00 F	106 559 617,58 F
dont Communauté	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart brut	48 393 786,99 F	48 400 215,59 F	0,00 F	48 400 215,59 F
excédent encaissé	48 358 000,00 F	48 358 000,00 F		48 358 000,00 F
écart net	35 786,99 F	42 215,59 F	0,00 F	42 215,59 F

date de fin de concession : 31 décembre 1998.

Le projet du tramway a nécessité la mise en œuvre d'une procédure de modification du PAZ que vous avez approuvée le 25 mai 1998.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et le PAZ a fait l'objet d'une incorporation au POS le 28 septembre 1998.

Les régularisations foncières et le bilan de clôture définitif permettraient de prononcer l'achèvement de cette ZAC.

Chassieu - ZAC " de Chassieu" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	131 081 000,00 F	130 816 318,54 F	108 390,00 F	130 924 708,54 F
recettes	131 275 000,00 F	131 281 429,35 F	0,00 F	131 281 429,35 F
dont Communauté	3 758 000,00 F	3 758 000,00 F	0,00 F	3 758 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	194 000,00 F	465 110,81 F	- 108 390,00 F	356 720,81 F

date de fin de concession : 31 décembre 1998.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et le PAZ a fait l'objet d'une incorporation au POS le 28 septembre 1998.

Les régularisations foncières et le bilan de clôture définitif permettraient de prononcer l'achèvement de cette ZAC.

Corbas - ZAC "des Corbèges" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	35 994 000,00 F	28 663 000,00 F	12 416 000,00 F	41 079 000,00 F
recettes	33 527 000,00 F	2 723 000,00 F	30 804 000,00 F	33 527 000,00 F
dont Communauté	2 710 000,00 F	2 710 000,00 F	0,00 F	2 710 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	- 2 467 000,00 F	- 25 940 000,00 F	18 388 000,00 F	- 7 552 000,00 F

date de fin de concession : 20 décembre 2000.

Compte tenu de l'absence totale de commercialisation sur cette opération d'urbanisme, l'hypothèse d'une mise en réserve foncière des terrains sera envisagée d'ici la fin de l'année 1999. Cette hypothèse impliquerait, toutefois, le versement au bilan d'un montant de 31 858 000 F HT en contrepartie de plus de 12 hectares de terrain entièrement viabilisés.

Le bilan présenté part de l'hypothèse d'un début de commercialisation en 1999, d'une prorogation de la concession jusqu'en 2004 d'où une augmentation des postes rémunération aménageur et frais financiers.

Craponne - ZAC "du Centre-Ville" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	18 339 000,00 F	1 631 000,00 F	15 778 000,00 F	17 409 000,00 F
recettes	18 012 000,00 F	6 397 000,00 F	11 086 000,00 F	17 483 000,00 F
dont Communauté	5 953 000,00 F	0,00 F	5 399 000,00 F	5 399 000,00 F
dont Ville	5 507 000,00 F	0,00 F	5 507 000,00 F	5 507 000,00 F
écart	- 327 000,00 F	4 766 000,00 F	- 4 692 000,00 F	74 000,00 F

date de fin de concession : 15 septembre 2001.

Les travaux de la place Andrée-Marie Perrin devraient être engagés en 1999.

La première tranche de construction de l'OPAC du Rhône sera livrée prochainement, la deuxième tranche pourrait alors démarrer en 2000.

Dardilly - ZAC "du Paisy" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	13 481 000,00 F	11 037 000,00 F	2 539 000,00 F	13 576 000,00 F
recettes	13 473 000,00 F	8 417 000,00 F	5 190 000,00 F	13 607 000,00 F
dont Communauté	1 348 000,00 F	1 348 000,00 F	0,00 F	1 348 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	- 8 000,00 F	- 2 620 000,00 F	2 651 000,00 F	31 000,00 F

date de fin de concession : 8 novembre 2000.

L'ensemble des travaux d'aménagement sera pratiquement achevé en 1999. La bonne image du site devrait bénéficier à la commercialisation des lots restant à vendre.

Décines Charpieu - ZAC "de la Soie" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	29 924 000,00 F	29 669 000,00 F	24 000,00 F	29 693 000,00 F
recettes	30 219 000,00 F	30 224 000,00 F	0,00 F	30 224 000,00 F
dont Communauté	9 270 826,00 F	9 270 826,00 F	0,00 F	9 270 826,00 F
dont Ville	250 000,00 F	250 000,00 F	0,00 F	250 000,00 F
écart	295 000,00 F	555 000,00 F	- 24 000,00 F	531 000,00 F

date de fin de concession : 16 mai 1999.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée. Les régularisations foncières et le bilan de clôture définitif permettraient de prononcer l'achèvement de la ZAC.

Décines Charpieu - Lotissement "les Pivolles" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	77 464 000,00 F	73 602 000,00 F	3 312 000,00 F	76 914 000,00 F
recettes	75 602 000,00 F	70 562 000,00 F	3 943 000,00 F	74 505 000,00 F
dont Communauté	18 100 000,00 F	18 100 000,00 F	0,00 F	18 100 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	- 1 862 000,00 F	- 3 040 000,00 F	631 000,00 F	- 2 409 000,00 F

date de fin de concession : 31 août 2001.

L'ensemble des travaux d'aménagement devrait être réalisé en 1999 ainsi que la dernière cession.

Ainsi, après les remises d'ouvrages, la procédure d'achèvement du lotissement pourra être mise en oeuvre. L'augmentation du solde négatif provient du report de versement du solde de l'opération de 1998 à 2000.

La Mulatière - ZAC "Stéphane Déchant" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	8 121 000,00 F	8 314 000,00 F	142 000,00 F	8 456 000,00 F
recettes	7 412 000,00 F	7 277 000,00 F	781 000,00 F	8 058 000,00 F
dont Communauté	3 620 000,00 F	4 329 000,00 F	0,00 F	4 329 000,00 F
dont Ville	2 515 000,00 F	2 515 000,00 F	0,00 F	2 515 000,00 F
écart	- 709 000,00 F	- 1 037 000,00 F	639 000,00 F	- 398 000,00 F

date de fin de concession : 31 décembre 1998.

Le changement d'affectation du programme de construction (maisons individuelles au lieu d'un petit collectif) engendre une diminution du prix de cession et une indemnité au signataire du compromis avec la SERL pour l'immeuble antérieurement prévu.

Ceci explique le nouveau solde négatif d'un montant de 479 988 F TTC que je vous proposerai de m'autoriser à verser à la SERL pour lui permettre d'établir le bilan de clôture de cette opération d'urbanisme supprimée.

Cette somme serait prélevée sur le budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercice 1999 - compte 657 210 - fonction 824 - opération 0074.

Lyon 1er - ZAC "des Pentes de la Croix-Rousse" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	96 968 000,00 F	87 017 000,00 F	11 013 000,00 F	98 030 000,00 F
recettes	97 043 000,00 F	90 019 000,00 F	7 209 000,00 F	97 228 000,00 F
dont Communauté	37 263 076,00 F	37 263 248,00 F	0,00 F	37 263 248,00 F
dont Ville	4 974 000,00 F	4 270 000,00 F	704 000,00 F	4 974 000,00 F
subvention DDE/FSU	200 000,00 F	0,00 F	200 000,00 F	200 000,00 F
écart	75 000,00 F	3 002 000,00 F	- 3 804 000,00 F	- 802 000,00 F

date de fin de concession : 27 juin 1999.

L'écart négatif résulte des nouvelles perspectives de développement de la ZAC :

- la révision du prix de cession et du programme 12-14, rue Neyret,
- la recherche d'un opérateur financier pour les locaux commerciaux diffus avec diagnostic préalable (15 locaux pourraient être concernés sur 22).

Pour ce qui concerne le passage Thiaffait, la réhabilitation des immeubles de logements par l'OPAC du Grand Lyon, la réalisation du village des créateurs en rez-de-chaussée de ces immeubles par la ville de Lyon et l'aménagement de la traboule devraient être achevés en 1999.

La poursuite de l'opération nécessite de proroger la concession pour une durée de deux ans, soit, jusqu'au 27 juin 2001.

Aussi, je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 4 correspondant.

Lyon 1er - ZAC "des Pierres Plantées" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	18 195 000,00 F	18 065 000,00 F	117 000,00 F	18 182 000,00 F
recettes	17 975 000,00 F	18 182 000,00 F	0,00 F	18 182 000,00 F
dont Communauté	9 600 000,00 F	9 820 000,00 F	0,00 F	9 820 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	- 220 000,00 F	117 000,00 F	- 117 000,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 4 février 1999.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et le PAZ a été incorporé au POS le 28 septembre 1998.

Le bilan de clôture et les régularisations foncières permettraient de prononcer l'achèvement de cette ZAC.

Lyon 1er - ZAC "du Bourg Saint Vincent" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	28 073 000,00 F	27 429 000,00 F	- 206 000,00 F	27 223 000,00 F
recettes	28 450 000,00 F	28 285 000,00 F	20 000,00 F	28 305 000,00 F
dont Communauté	9 431 000,00 F	13 887 824,00 F	0,00 F	13 887 824,00 F
dont Ville	1 000 000,00 F	1 000 000,00 F	0,00 F	1 000 000,00 F
écart	377 000,00 F	856 000,00 F	226 000,00 F	1 082 000,00 F

date de fin de concession : 31 décembre 1998.

L'augmentation de l'écart positif provient de l'intégration dans ce solde des crédits nécessaires à l'aménagement des locaux collectifs résidentiels.

Afin de ne pas retarder la clôture de l'opération, les modalités d'aménagement de ce local et de retrocession à la ville de Lyon seront élaborées d'un commun accord entre les deux collectivités.

Le PAZ a déjà été incorporé au POS le 28 septembre 1998.

Le bilan de clôture et les régularisations foncières permettraient de prononcer l'achèvement de cette ZAC.

Lyon 2° - ZAC "Perrache-Quai de Saône" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	55 881 000,00 F	40 730 000,00 F	938 000,00 F	41 668 000,00 F
recettes	51 529 000,00 F	40 716 000,00 F	1 061 000,00 F	41 777 000,00 F
dont Communauté	26 253 180,00 F	24 697 895,00 F	2 170 000,00 F	26 867 895,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	- 4 352 000,00 F	- 14 000,00 F	123 000,00 F	109 000,00 F

date de fin de concession : 31 décembre 2000.

Par délibération en date du 8 juillet 1999, vous avez décidé de mettre fin à cette opération d'urbanisme dont le périmètre sera intégré dans le projet global Lyon-Confluence.

Le bilan de préclôture portait le montant de la participation de la Communauté urbaine restant à verser à hauteur de 2 247 000 F HT.

Nouvel écart prévisionnel de 1999 : 0.

Lyon 3° - ZAC "de la Gare de la Part-Dieu" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	406 872 000,00 F	360 280 000,00 F	45 345 000,00 F	405 625 000,00 F
recettes	405 436 000,00 F	302 769 000,00 F	102 882 000,00 F	405 651 000,00 F
dont Communauté	18 503 000,00 F	14 300 000,00 F	4 203 000,00 F	18 503 000,00 F
dont Ville	300 000,00 F	300 000,00 F	0,00 F	300 000,00 F
dont excédent RU	14 984 000,00 F	14 984 000,00 F	0,00 F	14 984 000,00 F
écart	- 1 436 000,00 F	- 57 511 000,00 F	57 537 000,00 F	26 000,00 F

date de fin de concession : 31 décembre 2003.

La prévision actuelle tient compte d'une diminution des postes fonciers (- 1 MF) et frais financiers (- 3 MF) et d'une hausse du poste travaux (+ 2,6 MF).

Le développement de l'îlot I est conditionné par la réalisation de l'extension du parc de stationnement Lyon parc auto sous cet îlot.

La poursuite opérationnelle de l'îlot D doit se confirmer en 1999 avec les constructions d'un hôtel, d'une résidence de tourisme et d'une station-service.

Les travaux de la halle de sport de la ville de Lyon devraient également commencer.

Lyon 3° - ZAC "Moncey-Saint Jacques" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	25 856 000,00 F	25 859 000,00 F	264 000,00 F	26 123 000,00 F
recettes	16 386 000,00 F	23 988 000,00 F	2 135 000,00 F	26 123 000,00 F
dont Communauté	11 748 000,00 F	19 348 000,00 F	2 135 000,00 F	21 483 000,00 F
dont Ville	4 400 000,00 F	4 400 000,00 F	0,00 F	4 400 000,00 F
écart	- 9 470 000,00 F	- 1 871 000,00 F	1 871 000,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 31 décembre 1999.

Par délibération en date du 7 juillet 1998, vous avez approuvé la suppression de cette opération d'urbanisme en contrepartie d'un autre scénario de requalification du quartier Moncey.

Après les régularisations foncières, le bilan de clôture définitif sera soumis à votre approbation.

Lyon 4° - ZAC "Joannès Ambre" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	17 935 000,00 F	17 874 000,00 F	13 000,00 F	17 887 000,00 F
recettes	17 992 000,00 F	17 994 000,00 F	0,00 F	17 994 000,00 F
dont Communauté	9 327 000,00 F	9 327 000,00 F	0,00 F	9 327 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	57 000,00 F	120 000,00 F	- 13 000,00 F	107 000,00 F

date de fin de concession : 31 décembre 1998.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et le PAZ a été incorporé au POS le 28 septembre 1998.

Les régularisations foncières et le bilan de clôture définitif permettraient de prononcer l'achèvement de cette ZAC.

Lyon 6° - ZAC "Thiers" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	184 192 000,00 F	118 216 000,00 F	65 045 000,00 F	183 261 000,00 F
recettes	183 226 000,00 F	128 894 000,00 F	54 396 000,00 F	183 290 000,00 F
dont Communauté	114 138 000,00 F	105 061 000,00 F	9 280 000,00 F	114 341 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
dont SYTRAL	3 706 000,00 F	3 706 000,00 F	0,00 F	3 706 000,00 F
écart	- 966 000,00 F	10 678 000,00 F	- 10 649 000,00 F	29 000,00 F

date de fin de concession : 25 janvier 2003

Après réduction du périmètre de l'opération d'urbanisme, la procédure de modification du PAZ s'achèvera par l'approbation du dossier modificatif qui vous sera soumis lors d'une prochaine séance.

La poursuite de la réalisation de la ZAC est liée à la libération foncière pour laquelle la négociation amiable ne semble plus suffisante. Aussi, une demande de déclaration d'utilité publique devra être envisagée.

Lyon 7° - ZAC "des Portes de la Guillotière" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	103 616 000,00 F	95 289 000,00 F	10 176 000,00 F	105 465 000,00 F
recettes	107 671 000,00 F	104 508 000,00 F	2 607 000,00 F	107 115 000,00 F
dont Communauté	42 050 000,00 F	41 620 000,00 F	0,00 F	41 620 000,00 F
dont Ville	3 500 000,00 F	3 500 000,00 F	0,00 F	3 500 000,00 F
écart brut	4 055 000,00 F	9 219 000,00 F	- 7 569 000,00 F	1 650 000,00 F
excédent encaissé		2 000 000,00 F	0,00 F	2 000 000,00 F
écart net		7 219 000,00 F	- 7 569 000,00 F	- 350 000,00 F

date de fin de concession : 24 juin 2001.

Après un reversement à la Communauté urbaine du solde positif pour un montant de 2 MF en 1998, cette opération connaît un certain nombre d'aléas juridiques et techniques.

Après avoir obtenu gain de cause en première instance à la suite d'une dédite abusive d'un preneur de lot, la SERL a été déboutée, en appel de l'acquéreur qui obtient le remboursement des sommes versées (1,105 MF). L'affaire sera, toutefois, portée en cassation. L'aménagement de la rue Gilbert Dru et, notamment, les plantations nécessitent le déplacement d'un réseau d'assainissement.

Aussi, la modification du programme des équipements publics et le bilan révisé vous sont soumis par rapport séparé.

Lyon 9° - ZAC "Quartier de l'Industrie" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses		370 000,00 F	943 000,00 F	1 313 000,00 F
recettes		0,00 F	1 313 000,00 F	1 313 000,00 F
dont Communauté		0,00 F	0,00 F	0,00 F
dont Ville		0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart		- 370 000,00 F	370 000,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 14 janvier 2001.

Cette opération d'urbanisme a été créée par délibération en date du 19 octobre 1998 et le dossier de réalisation vous a été soumis pour approbation le 8 juillet 1999.

Mions-Corbas-Saint Priest - ZAC "des Pierres Blanches" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	123 537 000,00 F	77 630 000,00 F	48 864 000,00 F	126 494 000,00 F
recettes	123 951 000,00 F	38 991 000,00 F	77 721 000,00 F	116 712 000,00 F
dont Communauté	54 383 000,00 F	21 210 875,00 F	33 172 125,00 F	54 383 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	414 000,00 F	- 38 639 000,00 F	28 857 000,00 F	- 9 782 000,00 F

date de fin de concession : 11 octobre 2002.

Le bilan prévisionnel au 31 décembre 1998 a été bâti sur la base d'une diminution du prix du foncier (3,8 MF), d'une augmentation des postes voie ferrée (+ 2,3 MF), imprévus (+ 4 MF) et d'un prix de vente des terrains ramené de 300 à 250 F le mètre carré qui est plus compatible avec le marché.

Mions - ZAC "Pesselière" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses		3 441 000,00 F	4 091 000,00 F	7 532 000,00 F
recettes		545 000,00 F	6 987 000,00 F	7 532 000,00 F
dont Communauté		0,00 F	0,00 F	0,00 F
dont Ville		0,00 F	0,00 F	0,00 F

écart		- 2 896 000,00 F	2 896 000,00 F	0,00 F
-------	--	------------------	----------------	--------

date de fin de concession : 21 juillet 2000.

Créée par délibération du 21 juillet 1998, cette opération d'urbanisme a fait l'objet d'une approbation par délibération du 19 avril 1999.

Pierre Bénite - ZAC "du Centre" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses		255 000,00 F	590 000,00 F	845 000,00 F
recettes		0,00 F	845 000,00 F	845 000,00 F
dont Communauté		0,00 F	0,00 F	0,00 F
dont Ville		0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart		- 255 000,00 F	255 000,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 21 juillet 2000.

Cette opération d'urbanisme a été créée par délibération en date du 25 mai 1998. La concession à la SERL dans la phase préparatoire à la réalisation prévoit le montage du dossier de réalisation, les acquisitions amiables, l'étude de marché et les travaux préparatoires.

Le dossier de réalisation devrait vous être soumis prochainement.

Saint Genis Laval - ZAC "des Basses Barolles" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	148 048 317,05 F	148 241 288,31 F	0,00 F	148 241 288,31 F
recettes	154 399 208,93 F	154 402 605,50 F	0,00 F	154 402 605,50 F
dont Communauté	4 537 018,00 F	4 537 018,00 F	0,00 F	4 537 018,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart brut	6 350 891,88 F	6 161 317,19 F	0,00 F	6 161 317,19 F
excédent encaissé	6 018 065,15 F	6 018 065,15 F	0,00 F	6 018 065,15 F
écart net	332 826,73 F	143 252,04 F	0,00 F	143 252,04 F

date de fin de concession : 31 décembre 1998.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et le PAZ a été incorporé au POS le 7 juillet 1998.

Les régularisations foncières et le bilan de clôture permettraient de prononcer l'achèvement de cette ZAC.

Saint Priest - ZAC "du Centre" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	28 115 000,00 F	27 132 000,00 F	987 000,00 F	28 119 000,00 F
recettes	28 119 000,00 F	26 104 000,00 F	2 015 000,00 F	28 119 000,00 F
dont Communauté	11 483 000,00 F	11 483 000,00 F	0,00 F	11 483 000,00 F
dont Ville	9 294 000,00 F	9 294 000,00 F	0,00 F	9 294 000,00 F
dont subvention B 89	1 009 000,00 F	1 009 000,00 F	0,00 F	1 009 000,00 F
écart	4 000,00 F	- 1 028 000,00 F	1 028 000,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 31 décembre 1999

La construction du dernier programme immobilier par l'OPAC du Rhône permettra la réalisation des travaux de finition avant achèvement de cette opération d'urbanisme dont le PAZ a déjà fait l'objet d'une incorporation au POS le 28 septembre 1998.

Le bilan de clôture sera alors soumis à votre approbation.

Saint Priest - ZAC "Secteur Feuilly" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	196 853 000,00 F	50 571 000,00 F	145 784 000,00 F	196 355 000,00 F
recettes	198 134 000,00 F	12 483 000,00 F	183 988 000,00 F	196 471 000,00 F
dont Communauté participation	72 103 000,00 F	12 400 000,00 F	59 703 000,00 F	72 103 000,00 F
dont Communauté foncier	10 833 000,00 F	0,00 F	10 833 000,00 F	10 833 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	1 281 000,00 F	- 38 088 000,00 F	38 204 000,00 F	116 000,00 F

date de fin de concession : 4 novembre 2009.

Par délibération en date du 25 mai 1998, vous avez approuvé le PAZ modificatif de cette opération d'urbanisme.

Après les études et les missions de maîtrise d'oeuvre, les travaux d'aménagement de ce grand parc d'activités vont être engagés. Ils permettront d'offrir successivement aux entreprises plus de 40 hectares dans un cadre d'exception.

Dans ce contexte, un dispositif spécifique doit être mis en place afin d'assurer une commercialisation à résonance européenne et internationale. Aussi, je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 3 au contrat de concession intégrant cette mission dont la rémunération est fixée à 1 500 000 F HT.

Saint Priest - ZAC "des Perches" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	82 236 000,00 F	67 886 000,00 F	14 950 000,00 F	82 836 000,00 F
recettes	79 836 000,00 F	61 592 000,00 F	18 857 000,00 F	80 449 000,00 F
dont Communauté participation	16 696 000,00 F	16 696 000,00 F	0,00 F	16 696 000,00 F
dont Communauté foncier	6 198 000,00 F	6 198 000,00 F	0,00 F	6 198 000,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	- 2 400 000,00 F	- 6 294 000,00 F	3 907 000,00 F	- 2 387 000,00 F

date de fin de concession : 20 décembre 2007.

L'objectif consiste à achever la commercialisation des 19 000 mètres carrés de SHON restants d'ici fin 2000, les travaux structurants de cette opération d'urbanisme étant réalisés.

Par délibération du 25 janvier 1999, vous avez prorogé la concession de la SERL dont les missions ont été complétées par une gestion locative de locaux pris à bail par la SERL auprès de la société EUROPARC, une partie de ces locaux étant sous-louée aux entreprises souhaitant s'installer à terme dans le parc technologique.

Dans le contexte du parc technologique, un dispositif spécifique doit être mis en place afin d'assurer une commercialisation à résonance européenne et internationale. Aussi vous proposerai-je de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 6 intégrant cette mission dont la rémunération est fixée à 300 000 F HT.

SAINT PRIEST - ZAC "Mozart" -

Cette opération d'urbanisme, créée par délibération du conseil de Communauté en date du 16 novembre 1998, est citée pour mémoire au titre de l'année 1998, la concession de la phase préparatoire à la réalisation n'ayant été notifiée qu'en 1999.

Saint Priest - ZAC "Hauts de Feuilly" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses		175 000,00 F	2 587 000,00 F	2 762 000,00 F
recettes		0,00 F	2 762 000,00 F	2 762 000,00 F
dont Communauté		0,00 F	0,00 F	0,00 F
dont Ville		0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart		- 175 000,00 F	175 000,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 25 novembre 2000.

Cette opération d'urbanisme, à vocation d'habitat, a été créée par délibération en date du 7 juillet 1998. La concession à la SERL dans la phase préparatoire à la réalisation prévoit le montage du dossier de réalisation ainsi que des travaux archéologiques si les sondages s'avèrent nécessiter des fouilles.

Ce dossier vous sera soumis à chaque stade de la procédure.

Vaulx en Velin - ZAC "du Centre Ville" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	182 630 000,00 F	123 047 000,00 F	60 649 000,00 F	183 696 000,00 F
recettes	170 897 000,00 F	71 059 000,00 F	99 697 000,00 F	170 756 000,00 F
dont Communauté	36 094 000,00 F	36 049 336,00 F	2 260 000,00 F	38 309 336,00 F
dont Ville	29 884 000,00 F	9 200 000,00 F	20 684 000,00 F	29 884 000,00 F
dont Etat	13 266 000,00 F	0,00 F	13 266 000,00 F	13 266 000,00 F
autres subventions	35 295 000,00 F	17 611 000,00 F	17 125 000,00 F	34 736 000,00 F
écart	- 11 733 000,00 F	- 51 988 000,00 F	39 048 000,00 F	- 12 940 000,00 F

date de fin de concession : 13 juillet 2004.

Par délibération du 8 juillet 1999, vous avez approuvé le nouveau programme des équipements publics, le bilan financier à hauteur de 183 696 000 F HT et la nouvelle répartition de prise en charge des partenaires de cette opération d'urbanisme. La nouvelle répartition des financements correspond à :

- Communauté	47 933 000 F HT *
- Ville	29 884 000 F HT
- Etat	16 583 000 F HT
- autres subventions	34 736 000 F HT

* Il faut noter que la Communauté urbaine prend en charge la TVA sur les participations de l'Etat qu'elle encaisse puis reverse au bilan de la ZAC pour un montant de 5 180 598,67 F.

Nouvel écart prévisionnel de 1999 : 0.

Villeurbanne - ZAC "Tonkin II" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	511 424 000,00 F	433 135 000,00 F	76 323 000,00 F	509 458 000,00 F
recettes	588 734 000,00 F	527 635 000,00 F	63 150 000,00 F	590 785 000,00 F
dont Communauté	74 542 000,00 F	74 542 000,00 F	0,00 F	74 542 000,00 F
dont Ville	5 705 000,00 F	5 705 000,00 F	0,00 F	5 705 000,00 F
autres : OPHLM/Tonkin 1/Stalingrad	5 412 000,00 F	5 412 000,00 F	0,00 F	5 412 000,00 F
écart brut	77 310 000,00 F	94 500 000,00 F	- 13 173 000,00 F	81 327 000,00 F
excédent encaissé	50 000 000,00 F	60 000 000,00 F	0,00 F	60 000 000,00 F
écart net	27 310 000,00 F	34 500 000,00 F	- 13 173 000,00 F	21 327 000,00 F

date de fin de concession : 5 mars 2001.

Cette opération d'urbanisme fait l'objet d'une procédure de modification pour laquelle le devenir de l'îlot 17 est à nouveau à l'ordre du jour, après la mise en vente du bien par l'importante entreprise implantée sur le site.

Villeurbanne - ZAC "Tonkin III" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	213 526 000,00 F	198 993 000,00 F	18 365 000,00 F	217 358 000,00 F
recettes	217 583 000,00 F	207 595 000,00 F	17 419 000,00 F	225 014 000,00 F
dont Communauté	78 433 000,00 F	75 140 000,00 F	4 296 000,00 F	79 436 000,00 F
dont Ville	3 858 000,00 F	1 805 000,00 F	2 714 000,00 F	4 519 000,00 F
écart	4 057 000,00 F	8 602 000,00 F	- 946 000,00 F	7 656 000,00 F

date de fin de concession : 29 décembre 2003.

Par délibération en date du 8 juillet 1999, vous avez approuvé le dossier de réalisation modificatif de cette opération d'urbanisme.

La prorogation de la concession améliore le poste recette puisqu'il proroge le versement sur le compte de l'opération des loyers des baux à construction.

Nouvel écart prévisionnel de 1999 : 0.

Villeurbanne - ZAC "Charpennes-Wilson" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	144 843 000,00 F	91 279 000,00 F	52 988 000,00 F	144 267 000,00 F
recettes	78 375 000,00 F	41 888 000,00 F	100 311 000,00 F	142 199 000,00 F
dont Communauté	25 358 000,00 F	16 147 000,00 F	68 006 000,00 F	84 153 000,00 F
dont Ville	3 085 000,00 F	421 000,00 F	5 899 000,00 F	6 320 000,00 F
écart	- 66 468 000,00 F	- 49 391 000,00 F	47 323 000,00 F	- 2 068 000,00 F

date de fin de concession : 18 juin 2003.

Par délibération en date du 8 juillet 1999, vous avez approuvé le dossier de réalisation modificatif de cette opération d'urbanisme. Le nouveau bilan financier porte la participation de la communauté urbaine de Lyon à 86 221 000 F HT.

Nouvel écart prévisionnel 1999 : 0

B - OPERATIONS CONFIEES A L'OPAC DU RHONE -**Bron - ZAC "des Jardins du Fort" -**

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	84 749 000,00 F	36 544 370,00 F	48 227 630,00 F	84 772 000,00 F
recettes	58 641 000,00 F	14 504 420,00 F	70 267 580,00 F	84 772 000,00 F
dont Communauté participation	5 500 000,00 F	5 500 000,00 F	19 108 000,00 F	24 608 000,00 F
dont Communauté habitat abordable	0,00 F	0,00 F	532 550,00 F	532 550,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	7 000 000,00 F	7 000 000,00 F
écart	- 26 108 000,00 F	- 22 039 950,00 F	22 039 950,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 29 octobre 2005

Le dossier de réalisation modificatif a été soumis à votre approbation lors de la séance du 19 octobre 1998.

Le nouveau bilan financier porte la participation de la Communauté à 24 608 000 F et intègre une recette de 532 550 F versée par la Communauté dans le cadre de la démarche expérimentale : habitat abordable.

Caluire et Cuire - ZAC "de Saint Clair" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	123 891 000,00 F	106 778 100,00 F	11 702 900,00 F	118 481 000,00 F
recettes	93 769 874,00 F	77 645 960,00 F	21 924 040,00 F	99 570 000,00 F
dont Communauté participation	25 174 129,00 F	33 466 000,00 F	5 804 312,00 F	39 270 312,00 F
dont Communauté foncier	3 144 000,00 F	3 139 000,00 F	0,00 F	3 139 000,00 F
dont Communauté reversement TLE	2 402 000,00 F	802 341,00 F	1 537 429,00 F	2 339 770,00 F
dont Ville foncier	877 000,00 F	877 000,00 F	0,00 F	877 000,00 F
écart	- 30 121 126,00 F	- 29 132 140,00 F	10 221 140,00 F	- 18 911 000,00 F

date de fin de concession : 31 juillet 2003

Comme il était convenu lors du CRAC précédent, une vérification des perspectives commerciales permet d'envisager l'hypothèse d'une commercialisation de l'îlot F (15 000 mètres carrés de SHON) sur trois ans comprenant un programme hôtelier compatible avec le schéma directeur hôtelier établi par la Communauté.

Les évolutions de l'environnement de l'opération d'urbanisme :

- l'ouverture du deuxième tube du tronçon est-ouest du périphérique,
- l'aménagement du parc paysager en couverture de ces infrastructures routières en 2000,
- l'avancement du programme de la Cité internationale (la réalisation prévue d'une salle de congrès de 3 000 places, la construction d'une passerelle piétonne et cycliste sur le Rhône, etc.),

contribuent de façon positive à l'image du quartier et à son attractivité commerciale.

L'amélioration de l'écart prévisionnel provient d'un versement anticipé d'une participation visant à réduire le solde négatif et des nouvelles perspectives de commercialisation.

Dardilly - ZAC "des Noyeraies" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	37 291 590,00 F	24 478 430,00 F	15 238 330,00 F	39 716 760,00 F
recettes	30 125 210,00 F	17 687 700,00 F	22 029 050,00 F	39 716 750,00 F
dont Communauté	0,00 F	0,00 F	7 166 380,00 F	7 166 380,00 F
dont Ville parc aménagé	0,00 F	0,00 F	6 562 100,00 F	6 562 100,00 F
écart	- 7 166 380,00 F	- 6 790 730,00 F	6 790 720,00 F	- 10,00 F

date de fin de concession : 28 décembre 2001.

Le dossier de réalisation modificatif a été soumis à votre approbation lors de la séance du 7 juillet 1998. L'équilibre est obtenu grâce à une participation de la Communauté et de la commune de Dardilly au déficit de l'opération.

Ecully - ZAC "du Centre" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	39 915 570,00 F	36 269 840,00 F	4 895 330,00 F	41 165 170,00 F
recettes	27 574 690,00 F	23 574 690,00 F	17 590 480,00 F	41 165 170,00 F
dont Communauté	6 369 290,00 F	6 369 290,00 F	7 150 161,00 F	13 519 451,00 F
dont Ville	1 330 000,00 F	1 330 000,00 F	5 190 710,00 F	6 520 710,00 F
écart	- 12 340 880,00 F	- 12 695 150,00 F	12 695 150,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 23 janvier 2000.

Le dossier de réalisation modificatif a été soumis à votre approbation lors de la séance du 7 juillet 1998. Les nouvelles participations de la Ville et de la Communauté permettent de rééquilibrer le bilan.

Toutefois, afin d'achever les travaux de finition et de mettre en oeuvre la procédure de clôture de cette opération d'urbanisme dans de bonnes conditions, il convient de proroger la durée de la convention de deux ans soit, jusqu'au 23 janvier 2002.

Je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 6 correspondant.

Fontaines sur Saône - ZAC "des Marronniers" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	10 148 000,00 F	3 816 460,00 F	6 331 540,00 F	10 148 000,00 F
recettes	8 699 000,00 F	7 402 120,00 F	1 296 880,00 F	8 699 000,00 F
dont Communauté participation bilan	2 118 700,00 F	2 118 700,00 F	0,00 F	2 118 700,00 F
dont Communauté participation DSU	4 394 690,00 F	4 394 690,00 F	0,00 F	4 394 690,00 F
dont reversement subvention Etat	1 500 011,00 F	275 831,00 F	1 224 180,00 F	1 500 011,00 F
dont reversement subvention Ville	580 430,00 F	290 215,00 F	290 215,00 F	580 430,00 F
écart	- 1 449 000,00 F	3 585 660,00 F	- 5 034 660,00 F	- 1 449 000,00 F

date de fin de concession : 22 mars 2000.

Cette opération d'urbanisme entre dans le cadre d'une convention particulière d'application du contrat de ville.

L'écart prévisionnel reste inchangé. Toutefois, l'achèvement de cette opération nécessite la prorogation de la durée de la convention d'un an soit, jusqu'au 22 mars 2001.

Je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 2 correspondant.

Francheville - ZAC "du Chater" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	24 229 300,00 F	23 775 240,00 F	290 460,00 F	24 065 700,00 F
recettes	24 810 600,00 F	24 835 550,00 F	-50,00 F	24 835 500,00 F
dont Communauté	5 311 102,00 F	5 311 102,00 F	0,00 F	5 311 102,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	581 300,00 F	1 060 310,00 F	- 290 510,00 F	769 800,00 F

date de fin de concession : 11 mars 1999.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et le PAZ a fait l'objet d'une incorporation au POS le 20 avril 1998.

Les régularisations foncières et l'établissement du bilan de clôture définitif permettraient de prononcer l'achèvement de la ZAC. L'échéancier de ces actions devra être fourni par l'OPAC du Rhône.

Lyon 3° - ZAC "Pompidou" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	38 556 340,00 F	37 932 550,00 F	671 690,00 F	38 604 240,00 F
recettes	38 556 340,00 F	35 404 240,00 F	3 200 000,00 F	38 604 240,00 F
dont Communauté	21 042 792,00 F	21 042 793,00 F	0,00 F	21 042 793,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	0,00 F	- 2 528 310,00 F	2 528 310,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 31 décembre 1998.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et l'incorporation du PAZ au POS a été effectuée le 28 septembre 1998.

Les régularisations foncières et le bilan de clôture définitif permettraient de prononcer l'achèvement de la ZAC. L'échéancier de ces actions devra être fourni par l'OPAC du Rhône.

Meyzieu - ZAC "du Centre" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	45 159 350,00 F	42 900 950,00 F	2 457 010,00 F	45 357 960,00 F
recettes	45 159 320,00 F	40 612 110,00 F	4 673 840,00 F	45 285 950,00 F
dont Communauté	16 714 248,00 F	16 714 248,00 F	0,00 F	16 714 248,00 F
dont Ville	15 151 940,00 F	12 593 330,00 F	2 558 580,00 F	15 151 910,00 F
écart	- 30,00 F	- 2 288 840,00 F	2 216 830,00 F	- 72 010,00 F

date de fin de concession : 23 mai 2000.

L'OPAC du Rhône a acquis les droits à construire du dernier programme de logements à réaliser (29 logements "habitat abordable"). Les travaux de finition des parcs de stationnement et du parc paysager sont décalés pour tenir compte des derniers chantiers.

Aussi convient-il de proroger la durée de la concession dont le terme sera fixé au 31 décembre 2001.

Je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 6 correspondant.

Oullins - ZAC "du Centre" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	42 704 000,00 F	42 132 700,00 F	745 200,00 F	42 877 900,00 F
recettes	38 825 900,00 F	42 712 100,00 F	0,00 F	42 712 100,00 F
dont Communauté	6 200 927,00 F	10 079 827,00 F	0,00 F	10 079 827,00 F
dont Ville	2 064 700,00 F	2 064 700,00 F	0,00 F	2 064 700,00 F
écart	- 3 878 100,00 F	579 400,00 F	- 745 200,00 F	- 165 800,00 F

date de fin de concession : 14 mars 1999.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et l'incorporation du PAZ au POS a été effectuée le 16 mars 1998.

Toutefois, pour permettre à l'OPAC du Rhône d'établir le bilan de clôture définitif, je vous propose de m'autoriser à verser le solde négatif d'un montant de 199 954,80 F TTC.

La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercice 1999 - compte 657 170 - fonction 824 - opération 0078.

Pierre Bénite - ZAC "du Perron" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	68 787 700,00 F	67 934 100,00 F	853 600,00 F	68 787 700,00 F
recettes	67 783 930,00 F	68 558 770,00 F	228 930,00 F	68 787 700,00 F
dont Communauté	14 457 800,00 F	15 461 570,00 F	0,00 F	15 461 570,00 F
dont Ville	0,00 F	0,00 F	0,00 F	0,00 F
écart	- 1 003 770,00 F	624 670,00 F	- 624 670,00 F	0,00 F

date de fin de concession : 21 décembre 1999.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée et l'incorporation du PAZ au POS a été effectuée le 16 juin 1998.

Le bilan de clôture définitif devrait vous être soumis d'ici fin 1999.

Saint Fons - ZAC "des Clochettes" -

Francs hors taxes	Rappel du bilan prévisionnel à la fin de 1997	Réalisé au 31 décembre 1998	Reste à faire	Bilan prévisionnel au 31 décembre 1998
dépenses	68 992 590,00 F	66 825 480,00 F	1 939 140,00 F	68 764 620,00 F
recettes	67 296 610,00 F	66 993 590,00 F	275 020,00 F	67 268 610,00 F
dont Communauté	12 473 861,00 F	12 473 861,00 F	0,00 F	12 473 861,00 F
dont Ville	3 541 320,00 F	3 541 320,00 F	0,00 F	3 541 320,00 F
écart	- 1 695 980,00 F	168 110,00 F	- 1 664 120,00 F	- 1 496 010,00 F

date de fin de concession : 18 novembre 1999.

Cette opération d'urbanisme est entièrement réalisée à l'exception de la commercialisation d'un lot individuel prévue sur 1999.

Afin de permettre à l'OPAC du Rhône de réaliser la clôture fiscale de cette opération, je vous propose de m'autoriser à verser le solde négatif d'un montant de 1 804 188,06 F TTC.

La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercice 1999 - compte 657 170 - fonction 824 - opération 0161.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,